

Rezé Mensuel

#148

JANVIER 2020



Les jeunes s'engagent

faits du mois

Championnes, champion

P.06

actu mairie

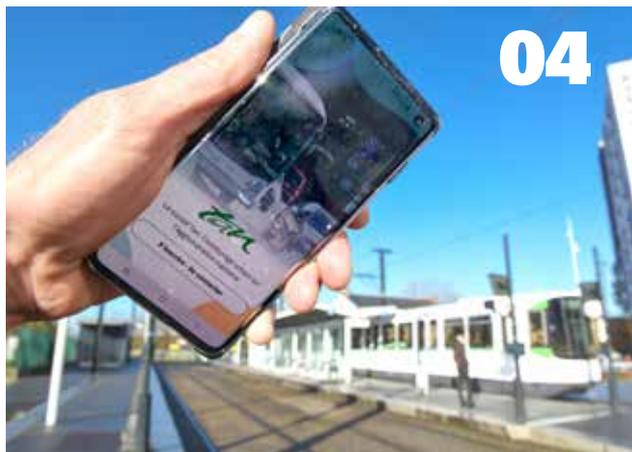
Pour voter, il faut être inscrit !

P.15

mémoire

La Balinière, une « folie » musicale

P.20



04



06

N°148

Janvier 2020
Rezé Mensuel,
le magazine municipal

Édition : Ville de Rezé
(direction communication
02 40 84 42 59)

**Direction de
la publication :** Gérard Allard

Rédaction en chef :
Catherine Le Brigand

Rédaction :
Séverine Garreau,
Thierry Goussin,
Véronique Renaudineau,
Virginie Sombrun,
Pascale Wester.

Photos :
Ludovic Failler,
Thierry Mezerette.

Mise en page :
scoop communication
11399-MEP

Impression :
Goubault imprimeur
(La Chapelle-sur-Erdre)

Régie publicitaire :
Offset 5 (02 40 26 59 56)

Tirage :
22 000 exemplaires

Contact :
Rezé Mensuel,
Hôtel de ville – BP 159
44403 Rezé Cedex
communication@mairie-reze.fr

Standard mairie :
02 40 84 43 00
www.reze.fr



07



12



14



18



19



20



faits du mois

- 04 Covoiturer avec la Tan
- 05 Les vœux dans les quartiers
- 06 Championnes, champion
- 07 Les habitants plantent des arbustes au parc Paul-Allain
- 08 Les jeunes s'engagent

actu mairie

- 10 En règle avec mes travaux
- 12 Jardiner sans pesticides
- 14 Associations : les habitants font des propositions à la Ville
- 15 Municipales : pour voter, il faut être inscrit !
- 16 Un nouveau défi au Sénégal : le Typha
- 17 Aéroport : les élus du Sud-Loire toujours mobilisés

actu quartiers

- 18 Tous œnologues avec Marie Guillet !
- 18 L'école plus facile en chantant
- 19 Une forge au Mékano

magazine

- 20 La Balinière, une « folie » musicale !
- 22 Sortir

expression

- 25 Les groupes politiques

pratique

- 26 Vie quotidienne

Les élections municipales auront lieu en mars 2020. Durant la période préélectorale, le maire a choisi de ne pas publier d'éditorial dans *Rezé Mensuel* pour éviter que ses propos politiques ne soient susceptibles de valoriser son mandat ou de promouvoir sa candidature. En outre, les groupes politiques de la majorité et de la minorité du conseil ont décidé de ne pas s'exprimer dans les tribunes qui leur sont dédiées. Durant cette période, l'équipe de rédaction du *Rezé Mensuel* poursuit son travail d'information en vous tenant au courant des décisions des élus, de la poursuite des projets en cours, des manifestations et événements de la Ville mais aussi de toutes les initiatives des acteurs rezéens.

Pour ce premier numéro de l'année, nous avons choisi de mettre en avant des temps forts de la fin 2019, des prix gagnés, de projets lancés. Des images, des témoignages qui racontent la diversité de l'action municipale et de l'actualité des habitantes et des habitants dans les quartiers, dans la ville et parfois au-delà.

Chapeau bas pour les belles performances de femmes et d'hommes talentueux ! Le nombre de pages du magazine n'aurait pas suffi à valoriser cette moisson de résultats. Nous vous donnons à lire une sélection.

D'autres performances sont à souligner : celles des 14 salariés en insertion de l'atelier Méli-Mélo qui ont cuisiné pour le Festival des 3 Continents ; celles des jeunes Rezéens qui s'investissent dans des projets locaux et des causes qui dépassent les frontières.

Impliqués dans la vie citoyenne, les membres de l'Observatoire citoyen des politiques publiques (OCP) ont travaillé d'arrache-pied pendant deux ans sur la politique municipale vie associative pour formuler 36 idées d'amélioration. Message entendu par les élus et les services qui vont passer à la phase de mise en œuvre de ces propositions. L'OCP va s'emparer de nouveaux sujets en 2020. N'hésitez pas à rejoindre ce groupe d'habitants qui conjugue réflexion et convivialité.

Il n'y a pas qu'en Brière que l'on utilise le roseau pour couvrir le toit des chaumières. Au Sénégal, le maire de Ronkh y songe sérieusement. La Ville de Rezé, soutenue par Nantes Métropole, accompagne les Sénégalais dans l'étude de ce projet écologique et économique : exploiter le Typha, qui envahit actuellement le fleuve, pour en faire un isolant thermique.

Enfin, du 1^{er} au 31 janvier, souhaitons-nous à tous une belle année au sein de notre famille, à nos amis, à notre voisinage et aux habitants de notre quartier. Sans oublier que vous êtes conviés aux cérémonies des vœux dans les quartiers, au cours desquelles les élus municipaux viendront à votre rencontre.

Très belle année à toutes et tous,

La rédaction



Laissez-vous conter la Nuit de la lecture

Lire et vivre à plusieurs une expérience festive, le soir, dans le noir, dans une boîte rouge ou noire, en pyjama ou pas, avec ou sans doudou, en musique pourquoi pas ! Écouter des histoires lues à haute voix, soufflées dans l'oreille ou chorégraphiées. Résoudre des énigmes collectivement sur grand écran. Ou se mettre en scène avec une couverture de livre et se faire tirer le portrait. Tout un programme. Jubilatoire ! Pour la 4^e Nuit de la lecture, la médiathèque et la galerie Diderot ouvrent leurs portes et leurs livres jusqu'à 22h samedi 18 janvier.

Gratuit. Tous publics. Médiathèque, place Lucien-Le Meut.
Accès : tram 3, bus 30 et 33 (arrêt Espace Diderot).

INFOS – programme sur reze.fr et sur mediatheque.reze.fr. Rens. 02 40 04 05 37.

Grand prix au festival Regards croisés

Le réalisateur rezéen Bruno Ométak a reçu le Grand Prix au festival Regards croisés 2019 de Saint-Malo pour son film *À corps dansant*. Un film qui retrace avec sensibilité et une vérité bouleversante l'aventure chorégraphique d'enfants valides et d'autres en situation de handicap. Un film « *qui nous a terriblement émus et saisis par sa beauté* », confie Charlotte de Turkheim, présidente du jury. À découvrir sur Youtube. (<https://youtu.be/fqHveHcVUJI>)



© B. Ométak

Covoiturer avec la Tan

Le réseau de transport en commun Tan lance un nouveau service de covoiturage avec Nantes Métropole : Covoit'Tan. Son principe : mettre en relation des automobilistes avec des habitants prenant la même route ou une partie. Dans ce cas, un trajet combinant covoiturage et transports en commun (tram, bus...) sera proposé au passager. Tout le monde est gagnant. Le conducteur perçoit 2€ minimum par trajet et par personne transportée. C'est gratuit pour les abonnés illimités Tan, 1,51€ pour les détenteurs du pass sur-mesure, 2€ pour les autres. Bénéfices : moins de véhicules sur les routes de l'agglomération, moins de bouchons, moins de pollution.

Comment ça marche ? Le service Covoit'Tan est accessible depuis son téléphone avec les applications Klaxit ou Tan. Les conducteurs et passagers peuvent s'inscrire gratuitement et renseigner leurs trajets.

INFOS – 02 40 444 444, tan.fr



Bonne année !



En janvier, le maire et l'équipe municipale iront à la rencontre des Rezéennes et des Rezéens pour leur présenter leurs vœux. Moments de convivialité, ces cérémonies permettent d'échanger entre habitants, acteurs de la vie locale et élus et de se remémorer les événements de l'année passée. Vous y êtes chaleureusement conviés.

La Houssais : mercredi 8 janvier, 18h30, gymnase du Chêne-Creux (rue des Landes-Belleville)

Rezé-Hôtel de ville : samedi 11 janvier, 11h, mairie (entrée par les jardins)

Ragon : mardi 14 janvier, 18h30, centre socioculturel Ragon (9, rue du Vivier)

La Blordière : mercredi 15 janvier, 18h30, gymnase Andrée-Perrichon (25, rue des Hucasseries)

Pont-Rousseau : samedi 18 janvier, 11h, AEPR (19 bis, rue Pierre-Brossolette)

Trentemoult-les Isles : mardi 21 janvier, 18h30, Maison des Isles (1, allée Choëmet)

Château : jeudi 23 janvier, 18h30, salle du Seil (allée de Provence).

Les personnes sourdes ou malentendantes sont invitées à participer à la cérémonie des vœux de Rezé-Hôtel de ville traduite en langue des signes.

INFOS – 02 40 84 43 00



Méli-Mélo aux fourneaux des 3 Continents !

En novembre, l'atelier d'insertion Méli-Mélo a assuré la prestation traiteur du Festival des 3 Continents. Connu des cinéphiles de l'agglomération nantaise comme du monde entier, ce festival s'est engagé dans la démarche éco-événement. C'est dans ce cadre qu'il a choisi pour sa restauration le chantier d'insertion rézéen Méli-Mélo. Avec sa cuisine végétarienne, faite à partir de produits locaux par un public éloigné de l'emploi, l'atelier culinaire de l'association Oser Forêt Vivante s'inscrit pleinement dans le développement durable. Rodée aux gros événements comme les Heures d'été ou les

Rendez-vous de l'Erdre, l'équipe de quatorze salariés en insertion et deux encadrantes se sont employé, durant une semaine pleine, à préparer les repas du public, des techniciens et des artistes. Soit plus de 250 personnes à régaler midi et soir ! Avec les recettes de ses cuisiniers, venus d'horizons aussi divers que les films projetés, Méli-Mélo a prolongé le voyage cinématographique des festivaliers. Ses salariés, qui assuraient aussi la vente au 3 Continents Café, ont pu échanger avec le public sur les wraps aux légumes, lasagnes, soupes, samossas... préparés dans la cuisine de la Classerie.

Repas à domicile : une formule en plus



Les seniors utilisateurs du service municipal de portage de repas à domicile vont avoir plus de choix à partir de janvier. Une nouvelle formule (entrée/plat ou plat/dessert) est proposée en plus de celle déjà existante. Jusqu'à présent, les Rezéens pouvaient souscrire à une seule offre plus copieuse (entrée/plat/fromage/fruit/dessert avec un potage pour le soir). Les repas, élaborés par une diététicienne, sont préparés et livrés par Les Ateliers du Landas, qui emploient des personnes en situation de handicap. Environ 3 900 sont distribués chaque mois.

Souscription auprès du service seniors. Tarifs : 8,54€ (nouvelle formule), 10,78€ (formule complète). Aide possible du Centre communal d'action sociale (CCAS) en fonction des ressources.

INFOS – 02 51 70 29 03, reze.fr

Championnes, champion...

Adama Bagayoko, la force tranquille

À 36 ans, le karatéka Adama Bagayoko s'entraîne moins souvent qu'avant au dojo de la rue de la Barbonnerie, vies familiale et professionnelle obligent. Mais le sociétaire du Tsuki Karaté Club reste habité « *par la hargne, la volonté de ne rien lâcher* ». Ces qualités lui ont permis de conserver son titre lors de la Coupe d'Europe de karaté Wado, en novembre à Budapest. Leader européen de sa discipline depuis plusieurs années, Adama Bagayoko compte à son palmarès une médaille de bronze mondiale rapportée du Japon en 2015. En Hongrie, il s'est également imposé avec l'équipe de France, dont il est le capitaine et le « *doyen* ». Un rôle de référent qu'il endosse aussi au sein du club rezéen, où il apprécie « *l'envie collective et les jeunes qui n'ont pas peur* ».



Céline Viaud à très vive allure !

La Rezéenne Céline Viaud a remporté à Hawaï le titre mondial en triathlon XTerra dans son groupe d'âge (40-44 ans). Éducatrice des activités physiques et sportives à la Ville depuis 2007, la championne du monde a partagé sa médaille d'or avec les écoliers rezéens à son retour d'Hawaï début novembre. « *Ça les fait rêver* », confie-t-elle avec grand sourire. Après une vingtaine d'années de triathlon, elle a opté pour le XTerra, plus nature avec ses parcours de VTT et de trail. « *Plus ludique et plus technique aussi* », ajoute cette sportive, licenciée aux Sables-d'Olonne. À Hawaï, elle a enchaîné 1 500 mètres de natation, 30 km de VTT et 10 km de trail en 3h26. C'est sur le VTT, son point fort, que Céline Viaud a creusé l'écart pour s'offrir son grand bonheur.



L.Atipik, championne de France des DJs DMC

Après des études d'hôtellerie-restauration, Isa est devenue soudeuse, avant de se découvrir, lors d'une soirée, une passion pour le *deejaying*, et surtout le *scratch*, qui utilise des disques comme instruments de musique. « *J'ai aussitôt acheté des platines et je me suis entraînée dans ma chambre pendant deux ans, non-stop ! Mais je ne connaissais personne dans le milieu de la musique.* » Elle rencontre enfin un rappeur qu'elle accompagne avec succès, et devient « *platineuse artistique* », comme elle aime à se définir. La consécration est venue au bout de dix ans de pratique : L.Atipik est devenue, le 14 septembre, la première femme championne de France 2019 des DJs DMC (Disco Mix Club) à Biarritz. « *J'espère que ça ouvrira la porte à d'autres filles, c'est vraiment mon message.* » Après avoir accédé à la demi-finale du championnat du monde fin septembre à Londres, elle a été invitée en novembre à Los Angeles, où elle a rencontré son idole DJ Shortee : « *J'ai réalisé mes deux rêves... Je vais peut-être passer à autre chose...* »

INFOS – www.latipik.com

Les Cafés entr'aidants : la parole libérée

Trois questions à Camille Le Saint, psychologue, qui anime, avec Caroline Deleporte, les Cafés entr'aidants organisés deux mardis par mois au Centre André-Coutant. Une initiative portée par le groupement de coopération sociale et médico-sociale Copavie.

À qui s'adressent les Cafés entr'aidants ?

« Ils sont destinés à tous ceux qui accompagnent au quotidien un proche âgé dépendant et/ou en perte d'autonomie, habitant à domicile ou hébergé en maison de retraite. »

À quoi servent-ils ?

« Les Cafés entr'aidants sont de véritables espaces d'échanges permettant aux aidants, souvent isolés et épuisés, de mieux comprendre la maladie et de déculpabiliser. Chacun partage son expérience utile aux autres. C'est aussi l'occasion de s'informer. Beaucoup ignorent toutes les ressources à leur disposition. »

Comment se déroulent-ils ?

« Un thème est proposé à chaque Café entr'aidants (le sentiment de culpabilité, l'agressivité du proche...). Les participants, limités à dix, s'expriment librement en toute confidentialité dans un cadre bienveillant autour d'un thé ou d'un café. Ils peuvent aussi simplement écouter. Toutes les émotions sont permises. Et pas de question tabou ! On peut venir une fois ou plusieurs selon ses envies. »



Prochains rendez-vous : 7 janvier de 14h30 à 16h (l'annonce de la maladie) et 21 janvier de 18h à 19h30 (concilier une activité avec la personne aidée). Centre André-Coutant, 12, rue des Déportés.

Gratuit. Transport et prise en charge du proche possibles sur demande.

INFOS – 02 40 75 49 92 ou 02 40 78 25 25.
Programme disponible au Centre André-Coutant et sur reze.fr



Les habitants plantent le décor végétal

Le parc Paul-Allain qui jouxte la médiathèque revit ! Il redevient un bel espace de nature en ville. En novembre, une vingtaine d'habitants, de tous âges, ont prêté main forte, et verte, aux jardiniers de la Ville pour planter des arbustes, des graminées, des fougères et vivaces, dans la bonne humeur et sous un ciel bienveillant. Dessiné par le paysagiste néerlandais Piet Oudolf, le nouveau parc Paul-Allain se présentera sous la forme de petits massifs, très nature et riches de nombreuses variétés, entourant une aire de jeux en bois de 1 000 m².

Les jeunes s'engagent et développent leurs projets

Projets solidaires, voyages, engagements citoyens, organisation d'événements: les jeunes Rezéens se bougent tous azimuts et vivent de nouvelles expériences au travers des dispositifs que la Ville leur propose. Ils sont acteurs de leur territoire, s'engagent pour les autres, pour des causes qui leur sont chères et pour eux-mêmes. Leur engagement est multiple et divers, à leur image en somme. En novembre, ils ont présenté leurs projets à la Galerie numérique.

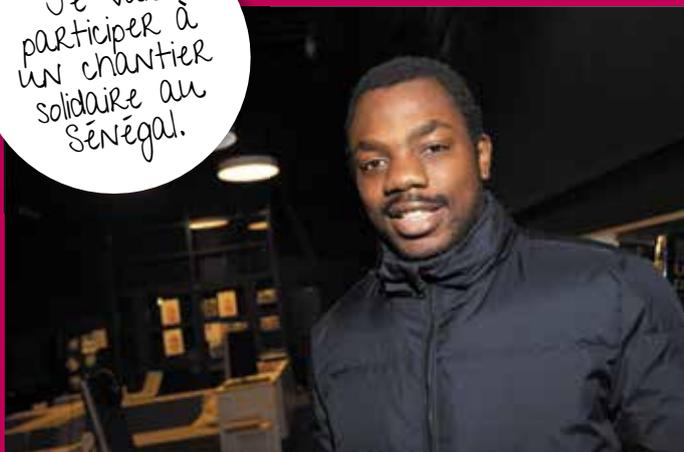


Georges

« Nous sommes dix Rezéens, âgés de 16 à 25 ans, à partir au Sénégal en février prochain. Je suis le plus âgé et je suis déjà allé au Cameroun, donc j'apporte mon expérience. Je voulais découvrir une nouvelle culture. On a une bonne cohésion, on s'organise super bien pour nos actions d'autofinancement. J'ai hâte d'y être. »

Chantier solidaire: Pour la troisième fois, de jeunes Rezéens partent, du 17 au 28 février, au Sénégal à Ronkh, commune partenaire de Rezé, pour y mener un chantier solidaire et rencontrer la population.

Je vais participer à un chantier solidaire au Sénégal.



"Je suis volontaire", l'occasion de devenir bénévole.



Layla

« Grâce au dispositif Je suis volontaire, j'ai découvert le bénévolat, avec le Secours populaire et sur le festival L'Ère de rien. Depuis j'ai adhéré à plusieurs associations. Quarante heures, ça passe super vite. Ça apporte de l'expérience, et sur le CV ça fait tout ! Les employeurs voient qu'on peut se motiver à faire des actions. »

Je suis volontaire: Destiné aux jeunes de 17 à 25 ans, le dispositif Je suis volontaire propose une aide financière pour un projet (BAFA, permis de conduire, formation) en échange de quarante heures de bénévolat.

Iris, Cloé, Maxence, Élie

« Nous faisons partie de l'atelier 11-15 depuis plusieurs années. L'idée est de découvrir les institutions et de monter des projets. Nous avons proposé la création d'une commission jeunes. Elle permet aux jeunes de s'exprimer sur la vie à Rezé, d'être mieux écoutés et représentés. »

L'atelier 11-15 : Cet atelier découvrir en 2020 le Parlement européen à Strasbourg. Un séjour voulu et monté par les jeunes avec le soutien de deux animateurs du service jeunesse.

Nous
avons créé
la commission
jeunes.



" Nous
les filles "
on prend la
place !



Ranime et Nouha

« Avec cinq autres filles, on a participé à l'organisation de l'événement On prend la place ! pour l'égalité entre les femmes et les hommes. On a fait venir des associations pour montrer que les filles peuvent faire des activités comme la boxe et le self-defense. On a aussi créé un escape game sur le harcèlement. »

Les filles prennent la place ! : Organisé dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, Les filles prennent la place ! revient le 7 mars 2020. Ranime et Nouha seront à nouveau associées à l'événement.

Axelle

« Nous sommes plusieurs amies à faire de l'entraide scolaire dans le quartier Château. Nous avons emmené onze enfants, de 7 à 14 ans, au zoo des Sables-d'Olonne. Ils étaient super contents. Côté ces enfants m'apporte énormément. Je me sens utile de leur donner quelque chose qui sort du quotidien. »

Booste ton projet : Le projet conduit par ces six jeunes filles a bénéficié du soutien notamment financier du dispositif Booste ton projet.

Nous
avons
accompagné
des enfants
au Zoo.



Ça continue en 2020...

Les jeunes se mobilisent pour une année 2020 qui s'annonce riche en voyages, engagements, partage et initiatives. Plusieurs projets ont été dévoilés : une rando roller entre Rezé et Nantes, un séjour au Sénégal pour y soutenir les enfants des rues, l'Europe Raid 2020 qui verra trois étudiants traverser 20 pays en 22 jours avec des dons (fournitures scolaires, matériels sportif et de santé) pour les habitants...

EN RÈGLE AVEC MES TRAVAUX

Agrandissement de votre maison, installation d'une clôture, ravalement de façade, abattage d'arbre... Avant de vous lancer dans des travaux, vous devez demander une autorisation en mairie.

Le point sur les règles en vigueur et les démarches à effectuer.

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

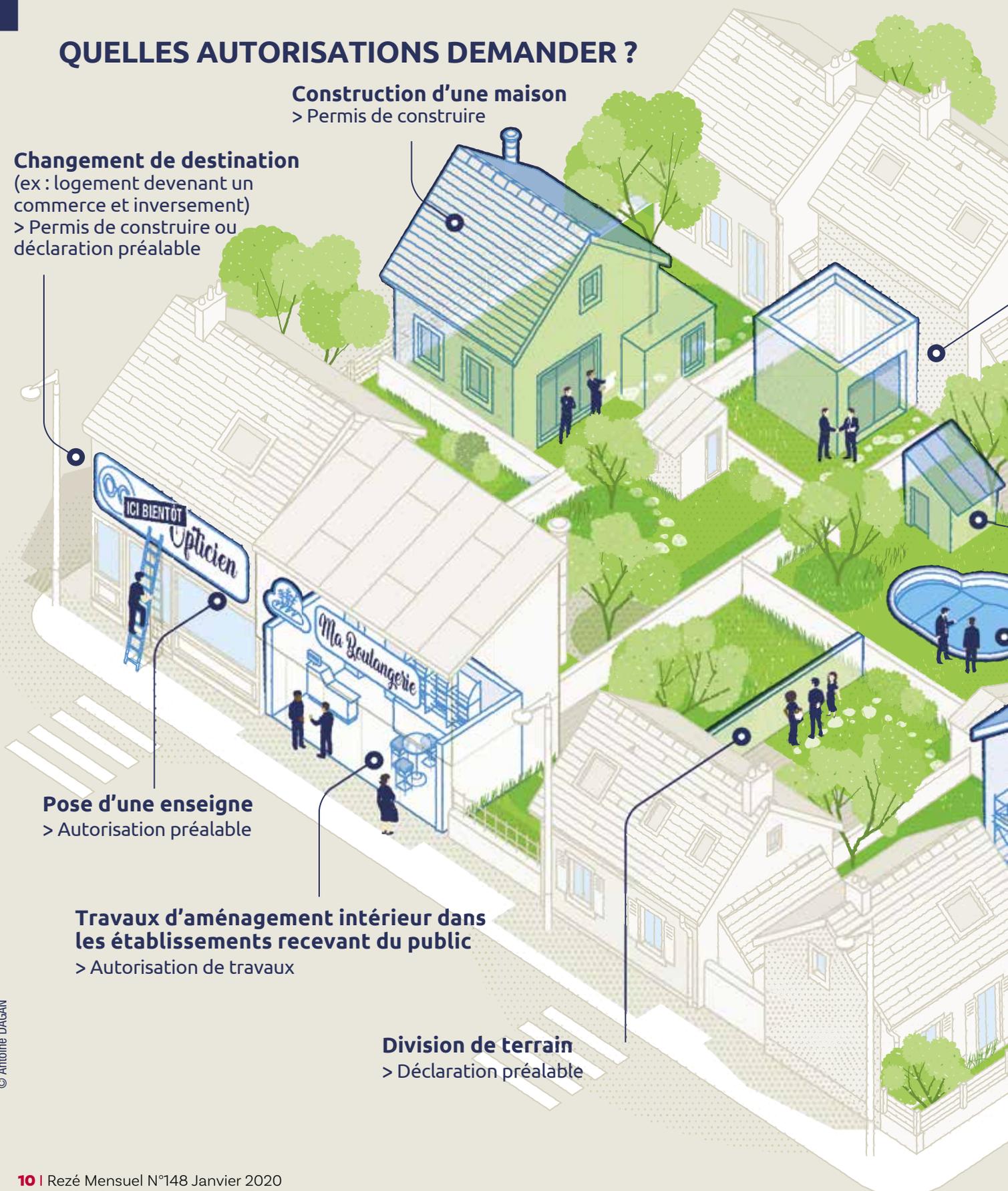
Construction d'une maison

> Permis de construire

Changement de destination

(ex : logement devenant un commerce et inversement)

> Permis de construire ou déclaration préalable



Pose d'une enseigne

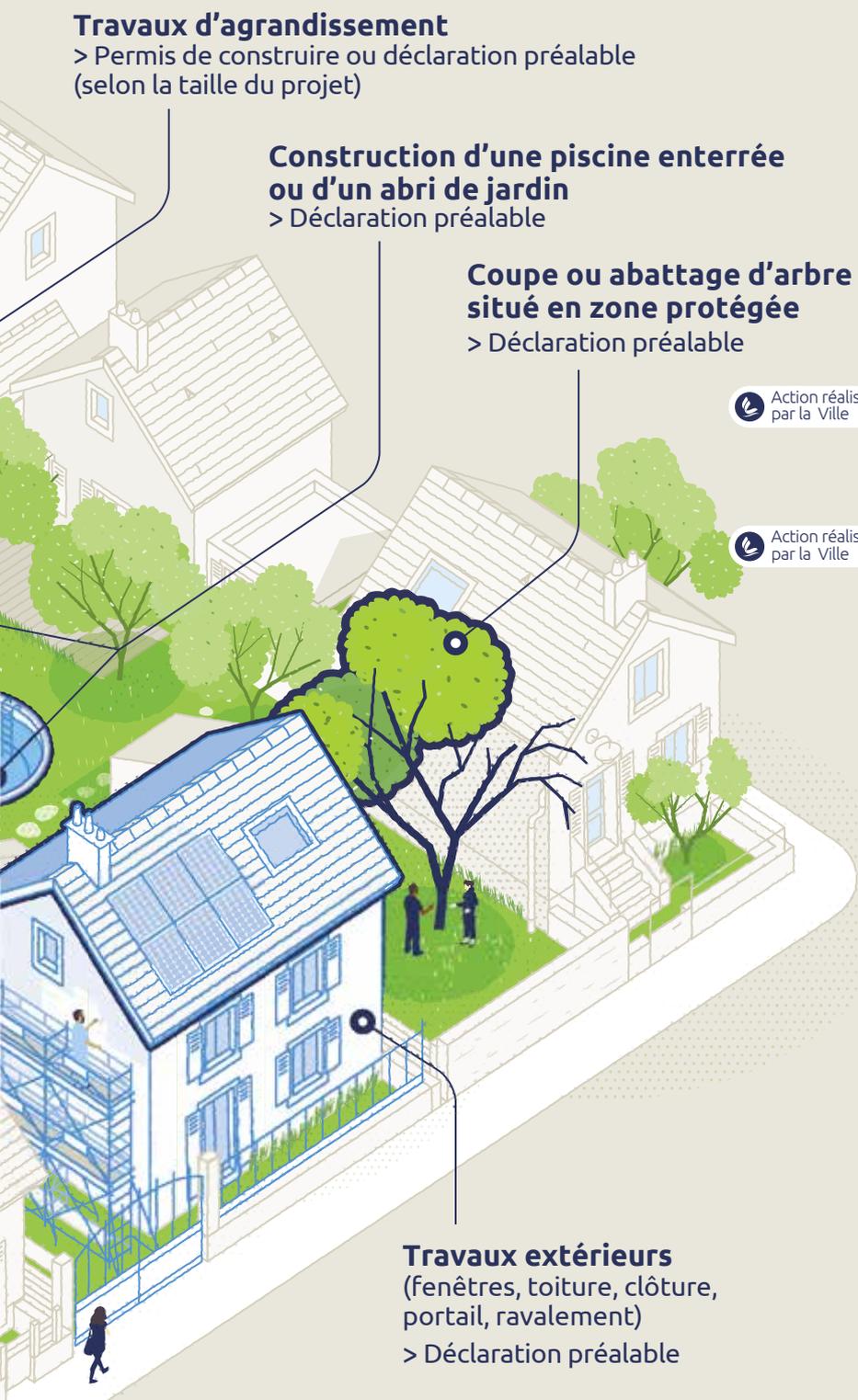
> Autorisation préalable

Travaux d'aménagement intérieur dans les établissements recevant du public

> Autorisation de travaux

Division de terrain

> Déclaration préalable



Travaux d'agrandissement

> Permis de construire ou déclaration préalable (selon la taille du projet)

Construction d'une piscine enterrée ou d'un abri de jardin

> Déclaration préalable

Coupe ou abattage d'arbre situé en zone protégée

> Déclaration préalable

Travaux extérieurs (fenêtres, toiture, clôture, portail, ravalement)

> Déclaration préalable

QUELLES DÉMARCHES ?

1 Se renseigner sur les règles applicables sur le terrain

- À l'accueil du service urbanisme
- Par téléphone : 02 40 84 42 68
- Sur le web : <https://plum.nantesmetropole.fr>

2 Retirer un dossier

- À l'accueil du service urbanisme
- Sur le web : www.service-public.fr (rubrique Logement / Urbanisme / Autorisations d'urbanisme)

3 Déposer le dossier renseigné

- À l'accueil du service urbanisme
- Par courrier recommandé : Hôtel de Ville, place Jean-Baptiste-Daviais, 44 400 Rezé

4 Examen de votre demande

À partir du Code de l'urbanisme et du Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm).

5 Réponse

Délai d'instruction : 2 mois pour le permis de construire d'une maison individuelle, 1 mois pour une déclaration préalable (délai pouvant être prolongé). L'absence de réponse dans ces délais vaut autorisation dans la majorité des cas.

6 Afficher l'autorisation de travaux

De façon visible depuis la rue pendant deux mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux. C'est le début de la période de recours par des tiers.

Action réalisée par la Ville

Action réalisée par la Ville

CONTACT

Service urbanisme

Hôtel de Ville de Rezé,
place Jean-Baptiste-Daviais,
02 40 84 42 68

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30, fermé le jeudi
après-midi

REPÈRES

1^{er} janvier 2017

interdiction pour les collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires

1^{er} janvier 2019

interdiction applicable aux particuliers

1^{er} octobre 2019

arrêté pris par la Ville pour étendre l'interdiction aux professionnels

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le jardinage amateur se fait sans pesticides de synthèse, des produits qui sont dommageables pour la santé et l'environnement.



Environnement

Jardiner sans pesticides

Depuis un an, les habitants n'ont plus le droit d'utiliser ni de stocker des produits phytosanitaires. Une interdiction qui s'applique déjà aux collectivités, depuis 2017. Mais pas encore aux professionnels. Un trou dans la raquette auquel la Ville a souhaité remédier depuis le 1^{er} octobre.

**FACILE À LIRE**

Les pesticides ce sont des produits

chimiques et c'est mauvais pour la nature et la santé. Ils sont encore utilisés par les entreprises pour supprimer les mauvaises herbes ou repousser les petites bêtes qui abîment les plantes. La Ville et les habitants n'ont plus le droit d'utiliser des pesticides. La Ville a pris une décision pour que les entreprises n'en aient plus le droit non plus.

Les produits phytosanitaires chimiques de synthèse, communément appelés pesticides, font grand bruit depuis plusieurs mois. De plus en plus de communes ont décidé de les bannir totalement de leur territoire. Langouët, la première, puis Paris, Lille, Nantes, Grenoble, Clermont-Ferrand ou encore La Chapelle-sur-Erdre pour ne citer qu'elles. Rezé s'inscrit dans la même démarche. Le 1^{er} octobre, la Ville a pris un arrêté interdisant l'usage de pesticides sur la commune.

OBJECTIF ZÉRO PHYTO

Qui peut encore recourir aux produits phytosanitaires aujourd'hui ? Pas les collectivités comme la Ville de Rezé qui n'ont plus le droit de s'en servir pour entretenir les espaces verts et la voirie

depuis le 1^{er} janvier 2017. Ni les particuliers qui ont, eux aussi, dû tirer un trait sur les pesticides qu'ils utilisaient pour jardiner ou désherber depuis le 1^{er} janvier 2019. Pour autant, ces produits considérés comme nocifs pour l'environnement, n'ont pas complètement disparu. La loi n'interdit pas leur usage dans les espaces privés gérés par des entreprises. C'est le cas notamment des espaces verts des copropriétés, des voies de chemin de fer ou encore des terrains agricoles. Une carence législative aujourd'hui dénoncée par les collectivités dont Rezé.

PRISE DE POSITION

En juin déjà, les élus rezéens avaient rejoint l'appel national pour l'interdiction de tous les pesticides « *Nous voulons des coquelicots* ». Fidèle à ses

engagements en faveur de la transition écologique et de la santé, la Ville s'est associée aux collectivités ayant déjà pris position sur le sujet. L'interdiction est-elle effective ? Pas encore ! L'arrêté pris par le maire le 1^{er} octobre a été suspendu par la préfecture. Une décision confirmée par le tribunal administratif de Nantes le 29 novembre qui a néanmoins reconnu qu'une commune urbaine comme Rezé avait un intérêt local à interpellier sur ce sujet. L'objectif majeur pour la Ville : avant tout susciter le débat pour faire évoluer la loi.

CHANGEMENTS DE PRATIQUES

Se passer des pesticides, c'est possible ! Depuis 2016, les agents municipaux ont recours à des pratiques plus respectueuses de l'environnement : paillage des sols, engrais organiques, binage manuel, désherbage thermique et utilisation de produits dits de « biocontrôle » (fabriqués à partir d'extraits naturels). Ces techniques demandent plus de temps. Et un changement de mentalité : accepter d'avoir des bordures pas toujours nettes ou des herbes qui fleurissent le long des trottoirs. Mais, les enjeux de santé et de préservation de la biodiversité prévalent. Les jardiniers partagent volontiers leurs bons conseils et astuces pour aider les habitants à venir à bout des nuisibles ou des mauvaises herbes de façon plus naturelle. Des ateliers sont organisés chaque premier samedi du mois au Jardiversité, le jardin pédagogique de la Ville. Les inscriptions se font auprès de la Maison du développement durable (02 40 13 44 10).

INFOS – Retrouvez des conseils pour jardiner sans produits phytosanitaires sur reze.fr

Les astuces des Rezéens

En novembre, nous avons sollicité vos avis et vos conseils sur le site reze.fr dans le cadre de notre dossier sur les pesticides. Vous avez été une trentaine à nous répondre. Petit florilège de vos astuces alternatives aux produits phytosanitaires.

« Je broie des coquilles d'œufs. Je les répands autour des plants.

Ainsi, les escargots et les limaces ne peuvent pas venir les croquer ! »

Geneviève

« Au fil des années, je me suis rendu compte que certaines

plantes étaient davantage envahies par le liseron que d'autres. Je privilégie par exemple les sauges arbustives. Attention à l'eau chaude et au vinaigre blanc, je les utilise exceptionnellement parce que ça tue toutes les petites bêtes. »

Catherine

« Je ramasse les escargots et les limaces à la main.

Cela me détend et ça marche très bien ! »

Une Rezéenne



« Je paille, j'arrache des herbes à la main, je laisse

pousser les pissenlits et autres herbes qui ne sont pas « mauvaises » contrairement à ce que l'on nous a dit pour mieux vendre les produits de synthèse. Elles ont aussi un rôle à jouer. Il suffit de les regarder autrement. L'éloge du pas de côté se pratique aussi dans le jardin ! »

Agnès

« Je maintiens des plantes comme les glycines ou j'ajoute

des plantes mellifères (lavandes, semis sur pelouses) pour le développement des auxiliaires : abeilles et bourdons notamment. J'évite de retourner le sol. Car en faisant cela, on enfouit la couche la plus riche en matières organiques. Je préfère le travail à la binette, la serfouette ou avec de petits outils à dents plutôt qu'un travail à la bêche. »

Un Rezéen

Misez sur des insecticides naturels !

Le mariage de certaines plantes déplaît aux nuisibles ! Associer carotte et oignon ou carotte et poireau permet de chasser la mouche de la carotte ou la teigne du poireau. Pour faire fuir le puceron noir, rien de mieux que le haricot couplé à la sarriette, une plante vivace. Pour repousser le doryphore, un envahisseur parmi les plus redoutés des jardiniers, mélangez vos plants de pommes de terre et d'aubergines. Le fenouil pourra aussi sauver vos salades car il n'est pas du goût des limaces qui préféreront passer leur chemin.



Les jardiniers municipaux pratiquent le désherbage thermique.



Plus d'une vingtaine de propositions formulées par les membres de l'Observatoire citoyen des politiques publiques seront suivies par la Ville.

Dialogue citoyen

Associations : les habitants font des propositions à la Ville

Durant deux ans, une douzaine d'habitants ont analysé la politique municipale sur la vie associative avec leur regard de citoyens. Leur objectif : faire des propositions d'amélioration. La municipalité y a répondu fin novembre.

Is sont membres de l'Observatoire citoyen des politiques publiques (OCPP), une instance de participation citoyenne créée par la Ville en 2016. Pendant presque deux ans, une douzaine d'habitants, actifs et retraités, ont passé au peigne fin l'action municipale en direction des associations. En mai dernier, ils ont remis leur rapport au maire. Avec à l'intérieur un constat : « *Les associations sont globalement satisfaites de la Ville* », mais aussi 36 propositions d'amélioration pointées. Toutes ont été passées en revue par les élus et les services.

RÉPONSE DE LA VILLE

Plus d'une vingtaine de propositions seront suivies. Treize autres sont en cours d'analyse car elles nécessitent notamment des moyens financiers importants. Parmi les améliorations

attendues : la simplification des démarches administratives, la lisibilité des politiques publiques, l'accompagnement dans le renouvellement des dirigeants et dans la mise en réseau des associations. Des besoins entendus par la Ville qui va notamment travailler à l'harmonisation des procédures entre services, développer les formations et temps d'échanges proposés aux associations ou encore étudier la création d'un guide.

AUDITIONS, ANALYSES FAITES PAR LES HABITANTS

Le travail des habitants a été salué par les élus. Les membres de l'OCPP n'ont en effet pas chômé entre les auditions d'élus et de services, l'analyse des chiffres fournis par la Ville, le questionnaire envoyé aux 482 associations, les entretiens avec des responsables associatifs. « *Chacun de nous a apporté sa pierre à l'édifice en fonction de ses compétences* », témoigne un membre de l'OCPP. Le groupe actuel passera le relais en ce début d'année à d'autres habitants qui, à leur tour, évalueront d'autres politiques publiques.

INFOS – Rapport de l'OCPP et réponse de la Ville accessibles sur reze.fr

Lancez-vous !

Nouveau sujet, nouveaux membres. L'Observatoire citoyen des politiques publiques se renouvelle. Vous êtes intéressés par les actions de la Ville ? Vous avez envie de les regarder de plus près pour proposer des améliorations ? Rejoignez l'Observatoire. Seule condition : habiter Rezé ou avoir une activité professionnelle ou associative dans la commune. Les membres se retrouveront mardi 7 janvier à 18h30 à l'hôtel de ville pour choisir le nouveau sujet de réflexion. Parmi les pistes proposées : la ville accessible à tous les publics (seniors, jeunes, personnes en situation de handicap ou de pauvreté, à l'aise ou non avec le numérique), la tranquillité et la sérénité à Rezé, la transition écologique.

Inscription auprès du service dialogue citoyen : 02 40 84 42 44, dialoguecitoyen@mairie-reze.fr



FACILE À LIRE

Des habitants ont fait des propositions à la Ville pour améliorer les actions de la Ville pour les associations. La Ville a répondu aux habitants. Elle va suivre beaucoup de propositions.

Élections

Municipales : pour voter, il faut être inscrit !

Dimanche 15 mars aura lieu le 1^{er} tour des élections municipales. Pour être certain de pouvoir voter, vérifiez votre inscription sur les listes électorales de votre commune.

QUI PEUT VOTER AUX PROCHAINES ÉLECTIONS ?

Pour participer aux municipales, il faut être âgé de 18 ans ou plus, et être inscrit sur les listes électorales de la commune avant le 7 février. L'inscription est automatique pour les jeunes ayant effectué leur recensement l'année de leurs 16 ans. Lors des municipales, les ressortissants européens peuvent également prendre part au scrutin. Nouveauté pour cette élection : la reconnaissance de la pleine

et entière citoyenneté des personnes sous tutelle ou curatelle. En effet, leur droit de vote n'est plus soumis à une décision du juge qui leur imposait de démontrer leur capacité à exercer ce droit. Désormais, pour pouvoir voter, une simple réinscription sur les listes électorales de la commune est nécessaire.

VÉRIFIEZ SI VOUS ÊTES INSCRITS

Depuis le 1^{er} janvier 2019, un répertoire électoral unique (REU) a été mis en place. Tenu par l'INSEE, il a pour but de centraliser les listes électorales et de les actualiser en temps réel mais aussi de simplifier les démarches des électeurs. Lors des élections européennes, de nombreuses anomalies (radiations inappropriées, modifications d'état civil injustifiées, ajout ou retrait de prénom,

nom mal orthographié...) avaient été observées partout en France. Les électeurs sont donc vivement invités à vérifier leur inscription sur les listes électorales en utilisant le service en ligne disponible sur service-public.fr (interroger sa situation électorale).

INSCRIPTIONS AVANT LE 7 FÉVRIER

Si vous n'apparaissez pas sur les listes électorales, vous devez donc vous réinscrire. Pour cela, deux possibilités : soit vous vous déplacez au service des formalités administratives, à l'hôtel de ville, soit vous faites votre réinscription en ligne sur le site service-public.fr. Il est impératif d'effectuer cette démarche au plus tard le 7 février 2020.

INFOS – 02 40 84 42 02

1

Je vérifie si je suis inscrite sur les listes électorales en ligne sur service-public.fr ou auprès de la mairie au 02 40 84 42 02

2

Si je ne suis pas inscrite : deux possibilités pour s'inscrire



au service des formalités administratives, à l'hôtel de ville

OU

SERVICE-PUBLIC.FR

en ligne sur le site service-public.fr

International

Un nouveau défi au Sénégal : le Typha

Dans le cadre de sa coopération décentralisée avec le Sénégal, la Ville de Rezé accompagne la commune de Ronkh dans un nouveau projet : l'exploitation du Typha, une plante invasive.



Depuis l'installation d'un barrage pour empêcher la remontée du sel, le Typha, une plante aquatique, envahit le fleuve Sénégal.

Au Sénégal, le Typha a envahi le fleuve du même nom. Cette plante aquatique (appelée aussi massette ou quenouille) empêche la pousse d'autres espèces et réduit les terres agricoles et les zones de pêche. Elle entraîne une stagnation de l'eau propice à la prolifération des moustiques, ce qui augmente le risque de maladies pour la population. Pour autant, le Typha n'a pas que du mauvais. C'est un très bon isolant thermique. Utilisé sur les murs et les toits des maisons, il protège des fortes pluies et des chaleurs. C'est aussi un combustible, qui, contrairement au charbon, ne pollue pas et limiterait la déforestation.

LE TYPHA, UNE RESSOURCE À VALORISER

Alors pourquoi ne pas l'exploiter ? C'est l'idée qu'avait soumise le maire de Ronkh à la Ville de Rezé. Un projet utile sur le plan écologique, mais aussi économique et social. Car la coupe, la transformation et la commercialisation du Typha créeraient des emplois au niveau local. Rezé étudie en ce moment la faisabilité du projet avec l'appui du cabinet d'études sénégalais Geomatica : un diagnostic financé par Nantes Métropole (30 000€). Le projet est suivi par un comité de pilotage composé des communes de Ronkh et de Rezé, d'institutions sénégalaises, d'agriculteurs et de pêcheurs locaux.

APPEL AUX JEUNES

La Ville propose à une jeune Rezéenne ou à un jeune Rezéen de partir sur place plusieurs mois, dans le cadre d'un service civique international. « *Le cabinet d'études sénégalais le formera à la conduite de projet ; des compétences recherchées par les employeurs*, explique Laurence Gourvil, chargée de mission relations européennes et internationales

à la Ville. *Le jeune pourra apprendre le wolof.* » Depuis 2018, la Ville accompagne les départs dans les pays européens (20 jeunes sont partis). Mais c'est une première à l'international. La Ville lance également un appel à candidatures pour un jeune Rezéen qui souhaiterait partir en Palestine afin de rejoindre l'équipe d'animation du centre socioculturel de la ville d'Abu Dis.

COOPÉRATION GAGNANTE

En place depuis 2003, la coopération décentralisée de Rezé avec Ronkh permet aujourd'hui à 20 000 habitants d'avoir accès à l'eau potable. Deux villages restent encore à raccorder. « *La coopération profite aux Sénégalais dont le quotidien s'améliore, mais aussi aux jeunes Rezéens que nous avons pu ouvrir à une autre culture* », ajoute Laurence Gourvil. Une dizaine de Rezéens seront à Ronkh du 17 au 28 février pour le troisième chantier jeunes. Ils participeront à la construction d'un mur d'une école et iront à la rencontre des habitants. (lire aussi page 8)

INFOS – 02 40 84 42 40, reze.fr



FACILE À LIRE

La Ville de Rezé veut aider les habitants

de la commune de Ronkh en Afrique. Ils veulent se servir d'une plante, qui envahit le fleuve, car elle a des avantages pour la construction des maisons.

Après l'annonce de l'État sur le réaménagement de l'aéroport, les élus du Sud-Loire restent unis pour défendre la santé des habitants et l'environnement.



Environnement

Aéroport : les élus du Sud-Loire toujours mobilisés

Après l'annonce par le gouvernement de l'allongement de la piste de 400 mètres, les élus du Sud-Loire restent mobilisés. Avec la même détermination : défendre la santé des habitants et l'environnement. Ils veulent être associés aux décisions à venir et au choix de développement de l'aéroport.

Après une concertation sur le réaménagement de l'aéroport durant la période estivale, l'État a tranché : c'est l'allongement de la piste de 400 mètres vers le sud qui est retenu. Dans le même temps, il a annoncé une trentaine de mesures, dont un couvre-feu de minuit à 6h (dès 22h pour les avions les plus bruyants). Des décisions dont ont pris acte les élus du Sud-Loire.

AVANCER SOLIDAIREMENT

Ils sont une vingtaine – des maires parmi lesquels le maire de Rezé, des représentants de la communauté de communes de Grand-Lieu, des conseillers départementaux tous bords politiques – à vouloir avancer solidairement pour protéger les habitants et l'environnement. Depuis un an, ils se rencontrent

régulièrement pour acter des positions communes. En novembre dernier, invités par le maire à Rezé, ils ont réaffirmé leur souhait de rester mobilisés ensemble et mis sur la table de nouvelles revendications.

ÊTRE ASSOCIÉS AUX DÉCISIONS

Première revendication : que les collectivités soient associées avec les habitants et acteurs du territoire aux décisions stratégiques de l'aéroport, à travers une gouvernance partagée. Autre demande : maîtriser le trafic aérien en fixant un nombre de mouvements à ne pas dépasser chaque année. Les élus attendent aussi la mise en place d'un Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) afin de réduire le bruit à la source. Ils demandent que

le fonds de compensation, annoncé par l'État, pour les populations exposées soit exemplaire. Ils souhaitent enfin que l'observatoire qui sera mis en place, rende compte, en toute transparence, des nuisances perçues.

INFOS – reze.fr



FACILE À LIRE

Les élus des villes autour de l'aéroport

continuent de défendre les habitants. Ces élus veulent participer aux prochaines décisions. Ils demandent des choses à l'État pour protéger les habitants.

📍 CHÂTEAU

L'école : plus facile en chantant...



Depuis la rentrée de septembre, des élèves de l'école Pauline-Roland vibrent au rythme d'un nouveau dispositif : une classe à horaires aménagés musique.

Chaque semaine, durant 2h30, 22 enfants de l'école Pauline-Roland découvrent des instruments, éduquent leurs oreilles et apprennent à placer leur voix. Ils font partie de la classe à horaires aménagés musique (CHAM) ouverte par la Ville, en partenariat avec l'Éducation nationale, en septembre. Ce nouveau dispositif éducatif permet aux enfants de vivre des expériences musicales inédites. Les bénéfices se font sentir au-delà de la salle de musique : « *Au niveau de la concentration, de l'écoute, ils ont énormément progressé* », constate leur enseignante, Caroline Hil. *La manière dont ils structurent leurs idées, leurs capacités à mémoriser et le fait de participer à un ensemble les fait grandir.* » En plus de l'enseignement musical, ils assistent à des représentations à l'Auditorium et à des rencontres avec des artistes. En mars 2020, ils se produiront, avec des chœurs du centre musical de la Balinière, dans un spectacle autour d'un opéra pour enfants. L'occasion pour eux de mettre en lumière leur travail et de monter sur scène.



À Pauline-Roland, 22 enfants de CE1 expérimentent la classe à horaires aménagés musique.

📍 LA BLORDIÈRE



Tous œnologues avec Marie Guillet !



Marie Guillet partage sa passion du vin.
"L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération".

Marie Guillet goûte le vin et la culture viticole. Une passion gouleyante et pleine d'arômes qu'elle souhaite partager avec d'autres épicuriens.

Sommelière devenue formatrice, Marie Guillet conserve sa passion du vin. Elle la fait partager, bénévolement, via le club « *Épicure Nantes by Terra Hominis* », association qu'elle a créée en 2019 et qui compte déjà une quarantaine d'adhérents. Chaque mois, une vingtaine d'entre eux se réunissent salle Jean-Baptiste-Vigier pour une dégustation autour d'un thème : monocépages blancs en janvier, Val de Loire en février, visite d'une cave saumuroise en mars... « *La première partie est théorique, autour des arômes, par*

exemple. Je propose des quiz, des petites expériences, des jeux... Ensuite, on déguste six à huit vins, accompagnés de quelque chose à manger, pour apprécier les accords vins-mets. Je choisis des vins accessibles, mais bien sûr je ne les vends pas, il n'y a rien de commercial dans l'histoire ! » D'ailleurs, le tarif est modique : 15€ la soirée, 10€ si on en prend plusieurs (en plus de l'adhésion 25€).

INFOS - 06 62 67 61 20,
clubepicure.nantes@gmail.com



TRENTEMOULT

Une forge au Mékano

Au Mékano, dans un container en forme de radio, Gil Atlas forge et enseigne cet art ancestral.



Gil Atlas façonne des œuvres sur mesure.

Chez Gil Atlas, point de grand soufflet alimentant un feu rugissant (il cherche un lieu pour l'installer...), mais une petite forge à charbon. Les enclumes de toutes tailles, les grandes pinces et les énormes marteaux sont bien là. Dans un container installé dans l'enceinte du Mékano, Gil le forgeron ne ferre pas les chevaux : « *Je suis diplômé des Beaux-Arts et ma passion pour les*

kendos japonais m'a amené à apprendre la coutellerie. » Aujourd'hui, il façonne des œuvres qui marient ce savoir-faire traditionnel et des techniques telles que l'impression numérique. Ses sculptures sont « *organiques, faites, comme nous, de matière et de vibrations* ». Il travaille volontiers avec des associations pour lesquelles il compose des œuvres sur mesure. Le samedi matin, Gil Atlas

anime des ateliers durant lesquels petits et grands (« *de 9 à 78 ans !* ») s'initient et se perfectionnent, apprenant les gestes qui permettent de chauffer et façonner le métal jusqu'à, pour les plus assidus, confectionner de magnifiques couteaux.

INFOS – La forge de Nantes, 7, rue Leschaud, 06 84 82 84 26, forgedenantes.jimdofree.com

AGENDA

ATELIER NOUVEAU-NÉS

11 JANV. Favoriser la complicité, le dialogue, l'éveil et le plaisir dans la relation mère-enfant (jusqu'à 6 mois). À 10h30. La Balinière. Gratuit. Inscription : 02 51 70 78 20.

ATELIER FUTURES MAMANS

11 JANV. Nouer une relation avec le bébé, lui adresser une chanson, entamer un dialogue fait de sons et d'intenses émotions. Dès le cinquième mois de grossesse. À 11h. La Balinière. Gratuit. Inscription : 02 51 70 78 20.

LES P'TITS MOMENTS

18 JANV. S'essayer aux peintures végétales en binôme parent-enfant. Organisés par le centre socioculturel (CSC) Jaunais-Blordière pour les 3-10 ans. De 10h30 à 12h. 4, square Émile-Blandin. Gratuit (adhésion CSC : 7€). Inscription : 02 28 44 40 00.

LES FILLES S'EXPRIMENT

22 JANV. Parler d'amour, de son corps, de santé, d'estime de soi ou encore d'égalité, entre filles. Réservé aux 11-17 ans. De 17h30 à 19h. Centre socioculturel Jaunais-Blordière. Gratuit. Rens. 02 40 84 45 05.



La Balinière, une « folie » musicale !

Le Centre musical de la Balinière a été inauguré en février 2000. Mais c'est au 18^e siècle qu'a été érigée cette « folie nantaise ». Retour sur son histoire, de sa construction à sa restauration.

Le Centre musical de la Balinière fêtera ses 20 ans en février. Vingt ans de bouillonnement culturel, de moments magiques, de découvertes, de plaisir à apprendre, à progresser. Des millions de notes, justes ou

fausses (!), se sont envolées entre les murs de cette belle bâtisse, ou dans ses jardins, lors de concerts. Mais qui a donc bâti, puis occupé au fil des siècles, ces lieux avant qu'ils ne soient dédiés à la pratique musicale ?

UNE « FOLIE » SOBRE

Selon les historiens, la première demeure connue sur le site remonte au règne d'Henri IV (1589-1610). Mais c'est à la fin du 18^e siècle que ce qui était alors un domaine agricole va accueillir la « folie nantaise » que nous connaissons aujourd'hui. Les « folies » sont des maisons de campagne que des bourgeois nantais construisent à cette période. Ils ont souvent bâti leur fortune sur la traite négrière. C'est le cas de la famille Bourgault-Ducoudray, négociants et armateurs, qui est à l'origine de la Balinière dans les années 1775. L'architecture de l'ensemble, en U avec deux ailes délimitant la cour,





n'est pas la plus répandue parmi les « folies ». L'ornementation se veut sobre, sans ostentation. Autour, des fermes et des terres cultivables sont exploitées au profit des propriétaires de la maison bourgeoise.

PRISE DANS LE TOURBILLON DE L'HISTOIRE

La Balinière rencontre, peu de temps après sa construction, les turbulences de l'Histoire. Pendant la Révolution française, elle abrite un poste républicain, en 1793-1794, mais est épargnée par les guerres de Vendée. Bien plus tard, en 1940, ce sont les Allemands qui réquisitionnent ses murs, transformant une partie en hôpital, l'autre en casino. Là aussi, sans dommages pour la propriété. Mais revenons en arrière. Il semble que la famille Bourgault-Ducoudray n'ait vraiment habité la Balinière que durant la période 1828-1858. Et l'un de ses membres, Louis-Albert, comme un clin d'œil à la future école de

musique, était un compositeur et musicologue réputé à l'époque.

DES CASTORS DANS LE PARC

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, c'est une autre famille, les Jamin, qui prend possession des lieux. Jules Léon Jamin, qui fut conseiller municipal de Nantes, président du Conseil général et sénateur de Loire-Inférieure, réalise une extension à la Balinière, faisant construire ce qui est aujourd'hui le hall d'accueil de l'école municipale de musique et de danse. Au début des années 1950, les propriétaires vendent une partie du parc pour la construction de 101 maisons Castors. On peut encore voir, notamment le long de la rue Victor-Fortun, les murs d'enceinte qui entouraient le parc de la Balinière.

ACHETÉE PAR LA VILLE

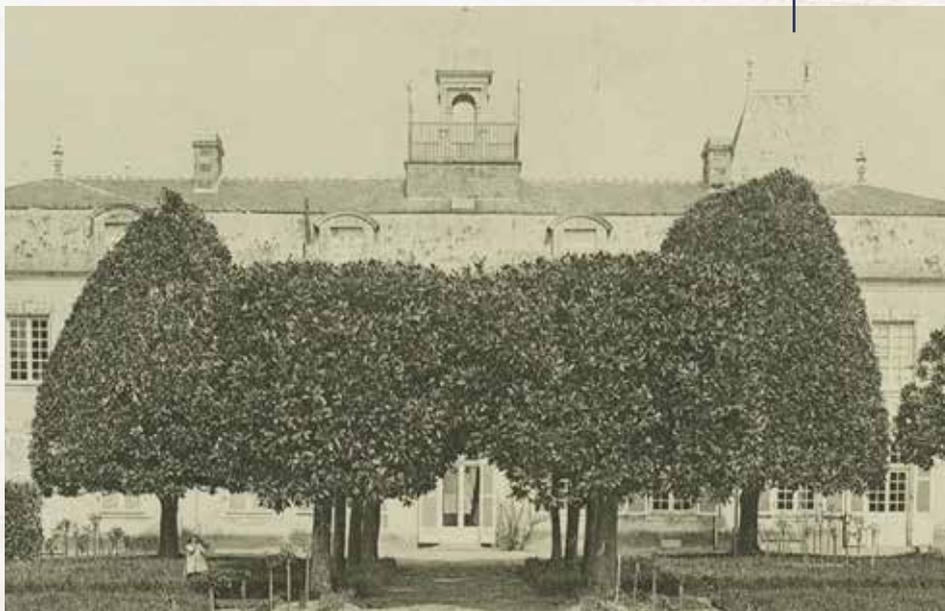
L'année 1987 marque le début d'une nouvelle ère pour la Balinière. Elle n'est plus habitée depuis deux ans. La Ville la rachète pour éviter sa disparition dans une opération immobilière. Très vite naît le projet de la transformer en centre culturel musical, où ancrer et développer l'école municipale de musique et de danse, créée en 1979. Alors directeur de l'école de musique, Philippe Le Corf, qui deviendra plus tard le premier directeur de la Balinière, découvre avec

ravissement « *un lieu magique, idéal pour en faire un beau bâtiment culturel* ».

UN ACCORD PARFAIT

Las, le projet met plus de temps que prévu à voir le jour. La rénovation du bâtiment s'annonce lourde et il faut rassembler les financements nécessaires. En 1994, les Rezéens peuvent profiter des jardins de la Balinière, restaurés par le service espaces verts de la Ville et dessinés par l'architecte rezéen Bernard Richeux, fidèle aux plans du 19^e siècle de ce beau jardin à la française. Fin 1998, démarrent les travaux d'une restauration complète du bâtiment, les architectes veillant à préserver au maximum son identité. Le chantier dure un an, pour un coût de 23 millions de francs, partagé par la Ville, l'État et la Région. L'inauguration du centre musical a lieu le 12 février 2000. « *Beaucoup de Rezéens ne connaissaient pas ce lieu. Nous avons souhaité une grande inauguration pour le faire découvrir. Près de 10 000 personnes sont venues* », se remémore l'ancien directeur de la Balinière. Le temps a depuis confirmé la belle symphonie entre le site et son usage. « *La musique est une notion vivante, qui n'a pas d'âge quand elle est redonnée à entendre. Un lieu, c'est pareil, il prend une nouvelle fonction et redevient vivant* », conclut Philippe Le Corf.

La Balinière, avec son clocheton, début du 20^e siècle.



SORTIR À REZÉ

JANVIER 2020



Semaine du film palestinien, du 22 au 29 janvier.

© Eric Thomas

♥ NOTRE COUP DE CŒUR

La Palestine à l'honneur

Le cinéma Saint-Paul nous transporte en Palestine le temps d'une soirée le 24 janvier. Au menu : un film, un court-métrage et des débats sur la situation dans le pays.

C'est désormais un rituel. Pour la quatrième année consécutive, les salles obscures de Loire-Atlantique mettront à l'honneur le cinéma palestinien durant toute une semaine. Quinze fictions ou documentaires seront diffusés dans 21 établissements du 22 au 29 janvier. Initiée par l'Association France Palestine solidarité 44, la Semaine du film palestinien passera comme l'an dernier à Rezé grâce au concours de l'association Les Amis d'Abu Dis Solidarité Palestine. Une soirée à ne pas manquer, au cinéma Saint-Paul, le 24 janvier. Elle démarrera par la projection du court-métrage *Bonboné* de Rakan Mayasi. Un drame sentimental se

déroulant en Palestine. Sera ensuite diffusé le film d'Elia Suleiman, *It must be heaven*, primé au Festival de Cannes en 2019. Une fiction tendre, ironique, burlesque et poétique avec la Palestine en filigrane. La soirée se prolongera avec un débat autour du film et de la situation dans le pays. Trois jeunes Palestiniens en service civique international au Céméa (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active) témoigneront. La soirée se terminera autour d'un pot de l'amitié.

Vendredi 24 janvier à 20h30. Cinéma Saint-Paul.
Tarifs : de 4€ à 5,80€. Rens. 02 40 75 41 91.
Programme de la Semaine du film palestinien à retrouver sur <http://afps44.france-palestine.org/>

CONCERT

MARDI 28 JANVIER À 20H30
VANESSA WAGNER
(La Soufflerie). La musique minimaliste, de Michael Nyman à Philip Glass, explorée par une pianiste exceptionnelle. Conférence introductive au concert à 19h.
L'Auditorium
Tarifs : de 9€ à 21€

SPECTACLES POUR ENFANTS

DIMANCHE 12 JANVIER À 11H
PETITS CONTES SOUS LA NEIGE

Sept contes enchanteurs projetés dans le cadre de Cinéminos. Dès 3 ans.
Cinéma Saint-Paul - Tarif : 4€

SAMEDI 18 JANVIER À 16H30
LE PETIT BAIN [COMPLET]
(La Soufflerie). Une irrésistible invitation à se raconter des histoires, comme dans la baignoire. Une rêverie conçue par le metteur en scène Johnny Bert pour les tout-petits. Dès 2 ans.
L'Auditorium
Tarifs : de 4€ à 8€

MERCREDI 22 JANVIER À 16H30
MADAME MUSARAGNE
La nature fait grève ! Madame Musaraigne part à l'aventure pour résoudre cette catastrophe naturelle. De 6 mois à 6 ans.
Maison du développement durable - Tarifs : de 2€ à 4€

LECTURE

MERCREDI 8 JANVIER À 11H
BOÎTE À LECTURES
Le tintamarre des comptoirs, par Les Comptoirs du rêve. De 6 à 18 mois.
Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription

SAMEDI 18 JANVIER DE 18H À 22H
NUIT DE LA LECTURE
Animations pour tous les âges. Lire page 4.
Médiathèque Diderot
Entrée libre

NUMÉRIQUE

JEUDI 9 JANVIER DE 14H À 16H
CAFÉ D'ENTRAIDE
Posez vos questions et partagez vos applications. Réservé aux adultes.
Médiathèque Diderot
Entrée libre

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 5 JANVIER

PRENEZ SOIN DE VOUS

L'archéologie des soins et de la santé au cœur d'une exposition inédite en partenariat avec l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives).

Le Chronographe

Tarifs : de 1,50€ à 3€

JUSQU'AU 11 JANVIER

INCROYABLES VOYAGEURS, L'AVENTURE AU FIL DE L'EAU

Suivre les trajets semés d'obstacles d'une dizaine d'animaux des zones humides.

Maison du développement durable - Entrée libre

DU 7 AU 29 JANVIER LE DD EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

Un quiz et un plateau de jeu géant pour découvrir le développement durable.

Maison du développement durable - Entrée libre

CONFÉRENCES

MARDI 14 JANVIER À 14H30

MARDI DE L'HISTOIRE

Les doubles funéraires d'Anne de Bretagne.

Résidence Saint-Paul

Gratuit

CONCERT

CHANTER COMME À LA MAISON

Deux chorales donneront de la voix pour l'association La Maison. Le Chœur du Chemin Bleu de Rezé et l'Ami, chorale de Basse-Indre, interpréteront leur répertoire au théâtre municipal. Les fonds récoltés seront reversés à La Maison. L'association accueille chaque matin des personnes en très grande précarité dans ses locaux au 17, rue Joseph-Turbel. Pour se poser, prendre un petit-déjeuner, une douche, lire le journal ou encore se faire accompagner dans leurs démarches.

Vendredi 31 janvier à 20h30. Théâtre municipal. Participation libre. Rens. 02 51 70 14 87.

MERCREDI 15 JANVIER
À 14H30 ET 20H30

CONNAISSANCE DU MONDE

La Perse, au cœur de l'Iran.

Cinéma Saint-Paul

Tarifs : de 4,50€ à 9,50€, gratuit pour les moins de 12 ans

MARDI 21 JANVIER À 19H

RENCONTRE DE LA SOUFFLERIE

L'architecture balnéaire de 1830 à 1930, avec Louise Robin.

L'Auditorium

Tarifs : de 3€ à 5€

Gratuit sous conditions

SPORTS

DIMANCHE 12 JANVIER À 17H (NRB/ROCHE VENDÉE)

VENDREDI 17 JANVIER À 20H (NRB/HAINAUT BASKET)

BASKET

Matchs du NRB (Ligue féminine de basket).

Salle sportive métropolitaine

MERCREDI 15 JANVIER
À 20H (NRMV/SÈTE)

SAMEDI 18 JANVIER À 20H
(NRMV/CHAUMONT)

VENDREDI 24 JANVIER
À 20H (NRMV/PARIS)

VOLLEY

Matchs du NRMV (Ligue A).

Gymnase Arthur-Dugast

SAMEDI 25 JANVIER À 20H
(BCSP/TOULOUSE)

BASKET

Match du BCSP (Ligue féminine 2).

Gymnase Arthur-Dugast

LOISIRS

SAMEDI 4 JANVIER À 11H

CARTE BLANCHE

Un café, un bout de brioche et de la musique sélectionnée par un Rezéen. Réservée aux ados et adultes.

Médiathèque Diderot

Entrée libre

SAMEDIS 11, 18, 25 JANVIER
ET 1^{ER} FÉVRIER

DE 9H30 À 12H30

VENEZ JOUER DE LA GUITARE

Un stage collectif pour les débutants n'ayant jamais tenu une guitare entre leurs mains ou sachant seulement faire quelques accords de base. À partir de 18 ans. Apporter sa guitare.

La Balinière

Gratuit. Sur inscription

COMMÉMORATION

DIMANCHE 5 JANVIER À 10H

HOMMAGE À JEAN-BAPTISTE DAVIAIS

À la mémoire du président-fondateur du mouvement de résistance Libération-Nord.

Square de la Fraternité

Entrée libre



EXPOSITION

CHAUDE, LA PLANÈTE

Le soleil est trop chaud. On ne peut plus respirer. Il ne peut pas assez... Dans toutes les régions de la planète, les mêmes plaintes s'élèvent. La faute à qui ? Au réchauffement climatique. Du 7 janvier au 15 février, la Maison du développement durable accueillera une exposition pour comprendre ce qui détraque l'atmosphère. Vos guides : des dauphins mis en scène par l'illustratrice Emmanuelle Houssais. Envoyés par des animaux, ils rechercheront les réponses aux questions qu'on se pose tous.

Du 7 janvier au 15 février. Maison du développement durable.

Entrée libre. Rens. 02 40 13 44 10.

Seniors : toutes les informations

au **Clic** Centre local
d'information et
de coordination
gériatrique

Écouter • Informer • Conseiller • Accompagner



Clic Les Sorinières-Rezé
Centre André-Coutant
12, rue des Déportés à Rezé
02 51 82 58 10



Il n'y a pas de saison, ni d'âge pour s'amuser !

Ouverte toute l'année,
la Galerie numérique
vous accueille et vous conseille
du mardi au samedi.



Infos sur reze.fr
au 02 51 70 29 03



Inscriptions scolaires

Votre enfant fait
sa première rentrée scolaire
en septembre 2020
dans une école publique
de Rezé ? Vous pouvez
prendre rendez-vous
avec la direction éducation
en vous connectant sur
reze.espace-famille.net

Infos au 02 40 84 42 90 ou
education@mairie-reze.fr



La Ville vous informe sur l'actualité rezéenne



Espace dédié à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal



Dans le cadre de la période préélectorale, les groupes des élus de l'opposition (Rezé à gauche toute ! et les élus de la droite et du centre Ensemble pour Rezé) ainsi que les groupes de la majorité (les élus socialistes et divers gauche, les élus communistes et les élus verts) du conseil municipal ont choisi, d'un commun accord, de ne plus s'exprimer dans ces pages, en raison des contraintes imposées à la communication politique dans les six mois qui précèdent les élections. Cette décision « *de ne pas insérer des éléments de débat électoral dans la communication de l'institution communale* », effective à compter du 1^{er} septembre 2019 jusqu'aux élections municipales de mars 2020, a été votée par les élus à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 27 juin 2019.

Recensement du 16 janvier au 22 février : à quoi ça sert ?

Au dernier recensement de 2016, réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques, les Rezéens étaient 40 368. Tous les ans, une enquête est réalisée par l'Insee auprès d'un échantillon représentant 8 % des logements, ce qui permet d'affiner les chiffres. La prochaine enquête se déroulera du 16 janvier au 22 février. Six agents recenseurs recrutés par la Ville, munis d'une carte officielle, viendront frapper à la porte de 1 756 foyers rezéens. À quoi sert le recensement ? Il permet de déterminer le nombre d'habitants de chaque commune. De ses résultats découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, le nombre de pharmacies, ... Il sert à prévoir des équipements collectifs nécessaires (ex : écoles), à déterminer les moyens de transport à développer... Il permet de prendre les décisions adaptées aux besoins de la population. Il est donc essentiel que chacun y participe. Seul l'Insee est habilité à exploiter les résultats des questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

INFOS – 02 40 84 42 02 et www.le-recensement-et-moi.fr

Enquête sur le logement

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise une enquête sur le logement au cours de l'année 2020. Cette enquête, à caractère obligatoire, a pour objectifs de fournir une photographie du parc et des conditions de logement des ménages, et d'évaluer les dépenses en logement. Les personnes concernées, prévenues par courrier, seront contactées par un enquêteur de la société IPSOS muni d'une carte officielle.

INFOS - www.enquete-logement2020.fr

Il n'est pas trop tard pour se faire vacciner !

La grippe est très contagieuse et peut être dangereuse. Le vaccin est le meilleur moyen de se protéger. S'il ne permet pas toujours d'éviter la maladie, il réduit le risque de complications graves ou de décès et limite le risque de transmission. La vaccination est indispensable chaque année. Elle est recommandée et prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie pour les personnes à partir de 65 ans, celles atteintes de pathologies chroniques ainsi que les femmes enceintes. **Renseignements auprès de votre médecin traitant et sur www.ameli.fr**

Appel à films

Le cinéma Saint-Paul lance un appel à films. Les réalisateurs amateurs peuvent transmettre leur court-métrage de sept minutes maximum sans générique avant le 15 mars. Les dix meilleurs seront en compétition le 15 mai lors du festival rezéen Montre ton court.

INFOS – montretoncourt@gmail.com

Fermeture du Chronographe

Le centre d'interprétation archéologique métropolitain sera fermé du 6 janvier au 15 février inclus.

INFOS – 02 52 10 83 20, lechronographe.fr

Économies d'énergie : des conseils

Vous cherchez des conseils sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables ? Sur les aides financières possibles pour la rénovation de votre logement ? Un conseiller de l'Espace info énergie 44 répond à vos questions. Samedi 11 janvier (10h, 11h15 et 12h30) et mercredi 22 janvier (14h, 15h15 et 16h30) à la Maison du développement durable.

INFOS – Gratuit, sur inscription : www.info-energie-paysdelaloire.fr et 02 40 08 03 30

Permanence de la CPAM

L'agence d'Assurance maladie de Rezé vous accueille en libre accès le matin (mardi et vendredi, de 8h30 à 12h30) et l'après-midi (mardi et vendredi, de 14h à 16h30) uniquement sur rendez-vous pris via votre compte Ameli ou par téléphone au 3646.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DU 17 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE 2019 :

Gladys Calloch ; Chloé Dieulangard Domingues ; Laytone Pouvy ; Marius Jourdan ; Kameron Etronnier ; James Amblard Cazanova ; Tiago Caillat ; Mohammed Bouzidi ; Louise Grossat ; Louve Olivier ; Clémence Peaudeau ; Daouda Niang ; Victor Le Reste ; Norah Koulibaly ; Milio Dumortier ; Timaé Saïd ; Alice René ; Naël Reigner ; Alia Bentaïfour ; Layvin Rotsen Faustin ; Yris Millet Goubert.

MARIAGES

DU 9 NOVEMBRE AU 25 NOVEMBRE 2019 :

Thomas Cuny et Maria Camila Ospina Ospina ; Rodolphe Devauchel et Marilyn Massé ; Joffrey Main et Jana Carneiro Silva Lopes ; Hichem Miraoui et Mama Senhadji.

DÉCÈS

DU 11 OCTOBRE 2019 AU 26 NOVEMBRE 2019 :

Clovis Cruchet, 30 ans ; Jeannine Bertaud née Voisin, 89 ans ; Claude Hamon, 81 ans ; Nathalie Demulder née Gros, 57 ans ; Yvette Neveu née Rousselot, 91 ans ; Joséphine Savina née Maillot, 95 ans ; Madeleine Cosson née Vattan, 99 ans ; Michelle Pirmet née Le Cornec, 92 ans ; Gilbert Bellanger, 78 ans ; Suzanne Murail née Boizart, 97 ans ; Hervé Kerjean, 56 ans ; Elisabeth Fontaine née Guilbeaud, 99 ans ; Nadine Joneau née Havart, 62 ans ; Maurice Chenantais, 94 ans ; Jean Le Gal, 96 ans ; Marthe Lemoine née Coulange, 96 ans ; Maurice Savariau, 94 ans ; Patrick Hamon, 66 ans ; Ginette Cadorel, 68 ans ; Annick Livet, 55 ans ; André Pasquier, 102 ans ; Suzanne Guitton née Derouet, 99 ans ; Roger Haumont, 81 ans ; Renée Dréau née Hammaeher, 84 ans ; Louis Gautier, 94 ans ; Claude Julien, 70 ans.



AIDE À DOMICILE
l'accompagnement
au quotidien



**Services
à la personne**



**Aide
aux aidants**



**Services
ménagers**



**Garde
d'enfants**

02 28 07 11 60 - reze@adar44.com - www.adar44.com



**ATLANTIQUE
OUVERTURES**
Fabricant-poseur de vos projets

OUVERTURES

FERMETURES

VERANDAS

PORTAILS

PORTES

SORINIÈRES 02 40 57 10 09 | VIGNEUX 02 40 57 10 09

www.atlantiqueouvertures.com



Goût & Qualité

**PRODUITS
FERMIERS ou LOCAUX**

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE
FRUITS & LÉGUMES
ÉPICERIE
CRÈMERIE
PAINS
CAVE À CIDRES,
BIÈRES & VINS**



42 Rue Charles Rivière
44 400 Rezé

02 52 59 52 52



Goût & Qualité - Rezé

*Le Spécialiste
des circuits courts*

goutetqualite.fr

**CONSTRUIRE
ENTREtenir
GÉRER
LOGER
VENDRE**

AGENCE SUD LOIRE
13 Allée de Touraine
44 400 Rezé

Service Ecoute Locataire
0 228 240 240

www.nantaise-habitations.fr



La Nantaise d'Habitations

Groupement Action Logement

NOUVEAU À REZÉ



EFFERVESCENCE
REZÉ • PONT ROUSSEAU

L'intimité urbaine au cœur de Rezé, quartier Pont-Rousseau.
Un cadre de vie paisible et une ouverture sur la ville.
18 appartements du 2 au 4 pièces.



CARRÉ
DAVIAIS
Rezé

Un lieu de vie tourné vers l'extérieur dans le centre historique de Rezé,
face à la mairie, au sein d'un quartier réinventé et redynamisé.
Appartements du studio au 4 pièces.

www.batinantes.fr

02 40 20 20 00

Coût d'un appel local

BATI-NANTES

BÂTISSEURS D'AVENIR

Carré Daviais : Agence In Situ A&E (architecte), illustration par Arka Studio - Effervescence : Agence Unité (architecte), illustration par Attik Images. Conception : L'Unique Équipe. Décembre 2019.